



RELEVÉ DES COMPTEURS

Veillez nous faciliter l'accès à votre compteur le :

11/04/2019

Nous pourrions ainsi vérifier le bon fonctionnement de votre ou vos compteurs et transmettre vos consommations réelles à votre fournisseur.

En cas d'absence,

Vous pouvez relever vous-même les chiffres figurant sur votre ou vos compteurs. Pour plus de facilité, utilisez le carton auto relevé déposé dans votre boîte aux lettres par l'entreprise prestataire OTI FRANCE lors de son passage. Vous pouvez alors nous les communiquer :



**Soit en appelant le serveur vocal au
N° indigo 0820 333 433**

(0,118 euro TTC/minute)



Soit en nous renvoyant la carte T par courrier



Soit par internet sur les sites

Pour l'électricité
<http://www.enedis.fr/faire-le-releve-en-ligne>

Pour le gaz
<https://www.grdf.fr/particuliers>

Choix : Relever mon compteur en ligne